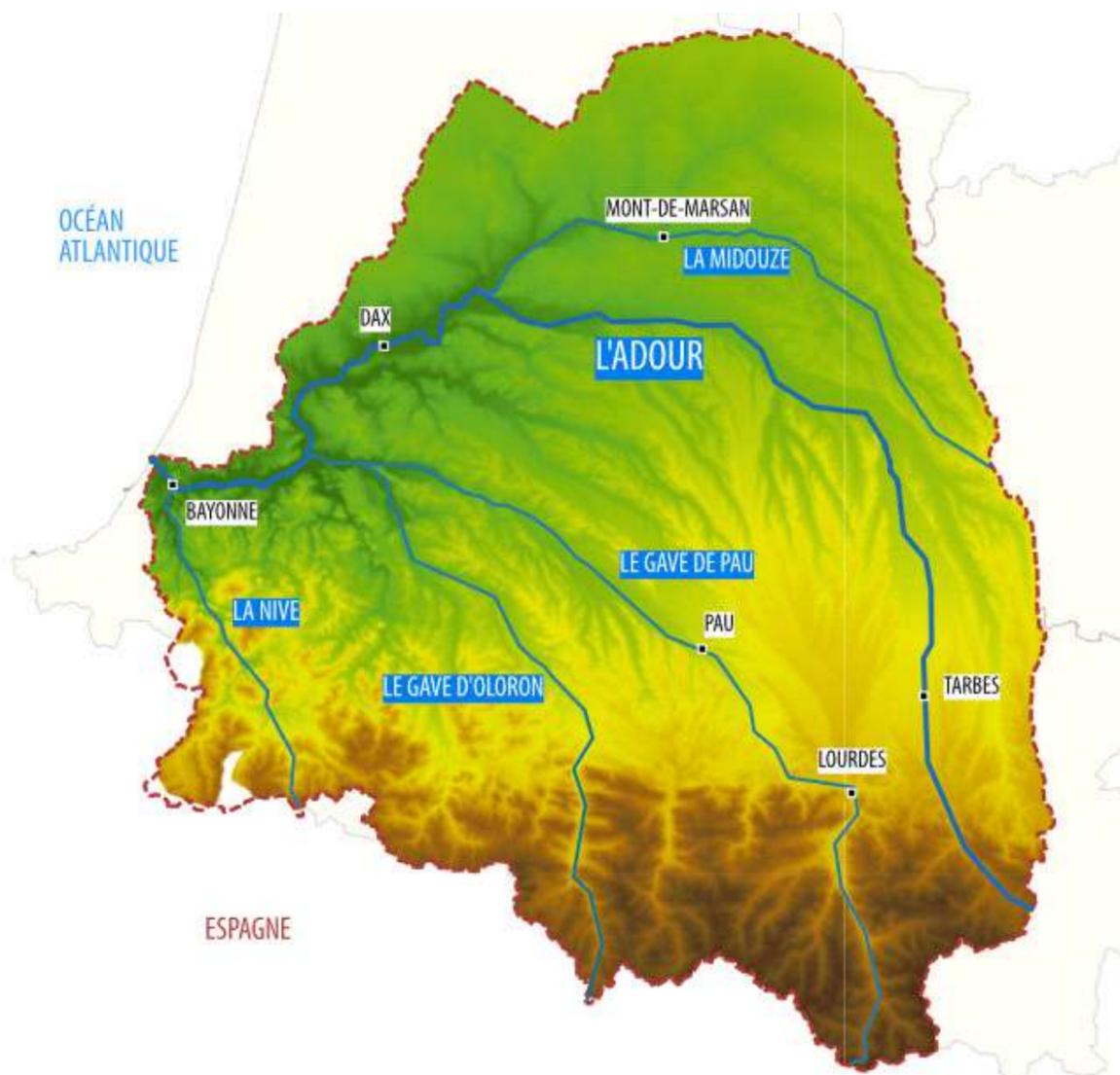


L'INONDATION & VOUS

Les crues du territoire

Le territoire est soumis au débordement de l'Adour et ses affluents qui provoquent des inondations dites lentes.

Aussi appelées **inondations de plaine**, elles sont provoquées par la montée des eaux d'un cours d'eau à faible pente. Elles ont l'avantage de pouvoir être anticipées mais peuvent avoir des lourdes conséquences en raison de leur durée d'immersion. Les bâtiments peuvent ainsi être fragilisés et les personnes isolées **pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines**.



Le territoire peut également subir des **inondations liées à de fortes précipitations**. L'eau qui tombe ne peut plus s'infiltrer dans le sol en raison de :

- son appauvrissement, notamment lié à l'urbanisation en ville et aux pratiques agricoles intensives dans les milieux ruraux (risque de ruissellement)
- la saturation en eau des sols lors des périodes pluvieuses (risque de remontée de la nappe phréatique)

Une inondation peut aussi avoir plusieurs causes en même temps !

En plus de la topographie et de la pluviométrie, les crues sur le secteur dacquois peuvent être aggravées par deux autres phénomènes :

- la marée, lorsque les coefficients sont importants,
- la fonte des neiges sur les Pyrénées.

C'est ainsi l'ensemble du bassin versant de l'Adour qui peut impacter les inondations.

Plus d'info sur :
www.inondation-papi-dax.fr



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Avant

FACE À L'INONDATION, AYEZ LES BONS RÉFLEXES!



Écouter les informations sur la météo



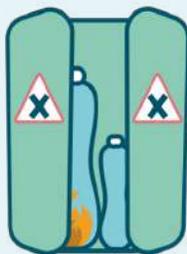
S'informer sur le risque inondation sur sa commune et son quartier



Prévoir un moyen de surélever le mobilier



Prévoir la mise en sûreté des véhicules



Mettre à l'abri les produits sensibles (chimique, entretien, médicament...) pour éviter une pollution



Préparer un kit d'urgence (nourriture périssable, eau potable, lampe de poche)

Pendant

**FACE À L'INONDATION,
AYEZ LES BONS RÉFLEXES!**



*S'informer sur la montée
des eaux (mairie, Météo-
France, Vigicrue...) et
respecter les consignes*



*Couper le gaz et
l'électricité*



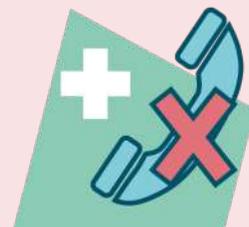
*Se mettre en
hauteur (monter
à pied à l'étage)*



*Ne pas prendre la voiture
même pour aller
chercher vos enfants
(l'école s'occupe d'eux)*



*Se préparer à
évacuer dès que les
autorités en
donnent l'ordre*



*N'appeler les secours
qu'en cas de réel
danger pour éviter
de saturer le réseau*

Après

FACE À L'INONDATION, AYEZ LES BONS RÉFLEXES!



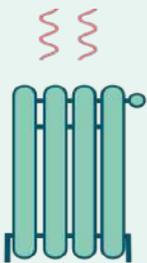
*Attendre les
consignes pour
sortir*



*Nettoyer les murs,
aérations et sols*



*Rétablir le courant
uniquement sur
installation sèche*



*Chauffer dès
que possible*



*S'assurer auprès de la
mairie que l'eau est
potable avant de boire*



*Évaluer et
photographier les
dégâts puis contacter
son assurance*

**FACE À L'INONDATION,
AYEZ LES BONS RÉFLEXES !**



Numéros utiles :

Sapeurs-pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Mairie de Saubusse : 05 58 57 70 38

***Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud :
05 58 77 23 23***



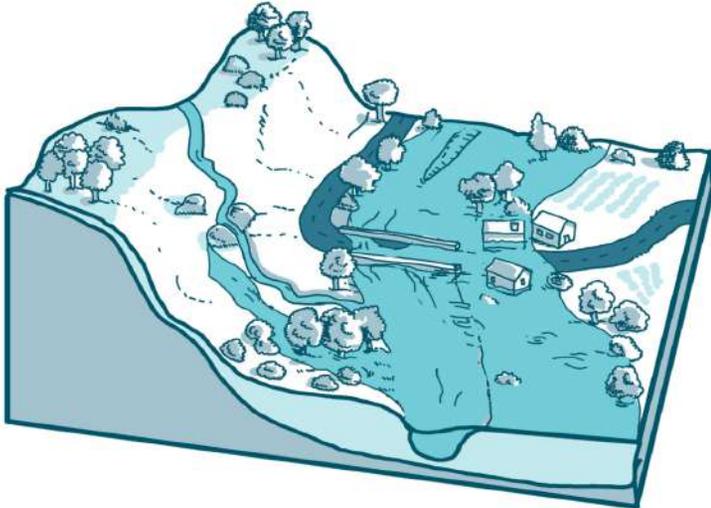
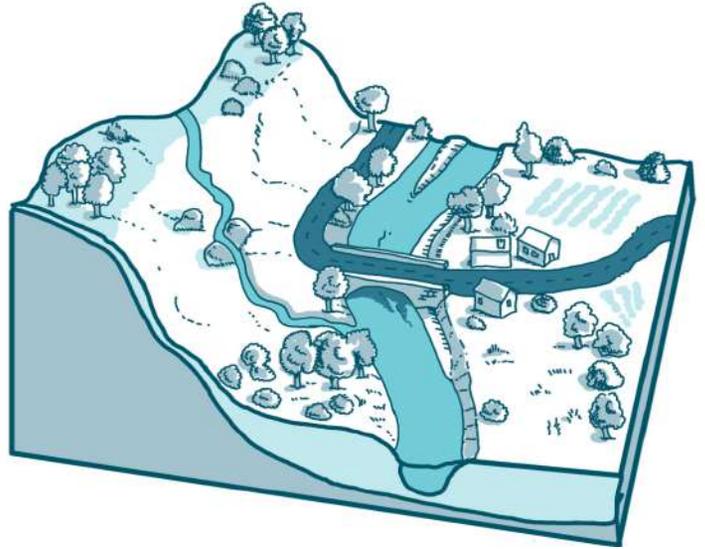
Le service de prévision des crues a mis en place un réseau de surveillance en temps réel qui analyse la hauteur d'eau et les débits des cours d'eau. Ces données sont analysées quotidiennement par les prévisionnistes qui émettent par la suite des bulletins d'informations ainsi qu'une cartographie de l'état des cours d'eau.

Toutes ces données sont consultables sur le site vigicrue.gouv.fr



Lit mineur

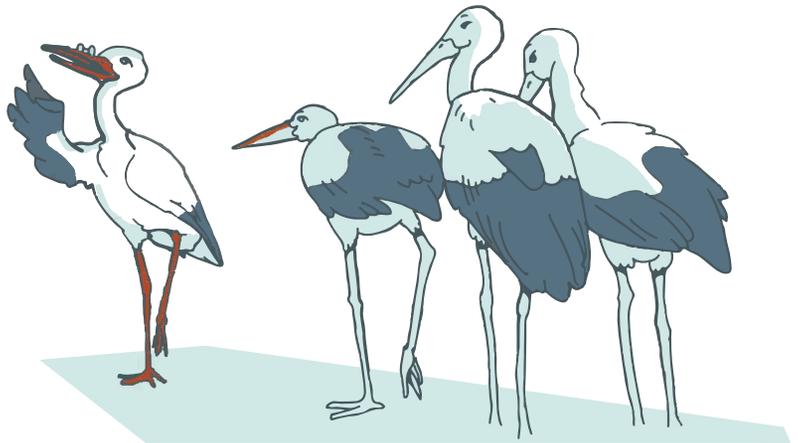
Le lit mineur correspond au niveau d'écoulement du cours d'eau en temps normal (hors crue et étiage).



Lit majeur

Le lit majeur correspond à l'espace maximal d'étalement du cours d'eau lorsque celui-ci est en crue. Lorsque la montée des eaux impacte des enjeux, on parle d'inondation.

Contrairement aux idées reçues, une crue décennale ne signifie pas qu'elle arrive tous les dix ans ! Cela signifie qu'elle a chaque année, une chance sur dix de se produire. Par extension, une crue biennale a une chance sur deux d'arriver chaque année, et une crue centennale a une chance sur cent d'arriver chaque année.



Il existe plusieurs outils et dispositifs permettant de connaître le risque inondation et de vivre avec.

Certaines communes sont dotées d'un **plan de prévention du risque inondation (PPRi)** qui réglemente les zones constructibles et peut imposer certaines conditions de construction.

Le **plan communal de sauvegarde (PCS)**, permet de recenser les moyens techniques et humains disponibles lors d'un événement et définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information et la protection de la population.

Le **programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)** a permis de faire un état des lieux du territoire vis-à-vis des inondations et d'amener les acteurs locaux à mettre en place différentes mesures pour réduire l'impact du risque inondation.



Crue de janvier 2014 à Saubusse



© Mairie Saubusse



Ne prenez pas la voiture sur une route inondée !



© Béatrice Bourdeau



Les échelles dites "limnimétriques"
servent à mesurer le niveau de l'eau !



© Céline Cazenave



Réalisé avec le concours financier de :



Union Européenne

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MACS
Communauté de communes
Maremne Adour Côte-Sud

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION



communauté de communes



PAPI
AGGLOMÉRATION
DACQUOISE



INSTITUTION ADOUR
Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

Plus d'info sur :
www.inondation-papi-dax.fr